



*Publié sur le site internet de la commune le : 23 février 2023  
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy*

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

## CONVOCATION

**Réunion du conseil municipal le jeudi 2 mars 2023 à 18h30**

### ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un (e) secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 2 février 2023
3. Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
4. COMPTABILITÉ : ouverture des crédits du budget de l'exercice 2022, en prévision du vote du budget de l'exercice 2023 – annule et remplace la délibération du 20/12/2022 n°D2022\_75
5. COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT H2EAUX : désignation d'un délégué représentant la commune de Vougy pour la compétence de l'Harmonie intercommunale AYZE/BONNEVILLE/VOUGY
6. Questions diverses

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

À Vougy, le 23 février 2023  
Le Maire,

Yves MASSAROTTI

